

commune de  
**Gespunsart**

# le Gesp'infos

*Lettre d'information de la mairie à l'attention des Torés*

Janvier 2022

## Le mot du maire

### Meilleurs vœux.

L'année 2021 qui vient de se terminer ne nous a pas permis de revenir à une vie normale à cause du Covid. En effet, l'apparition de nouveaux variants va une nouvelle fois nous obliger à maintenir, en ce début d'année 2022, les gestes barrières et cela malgré l'arrivée de vaccins. Espérons que l'année 2022 nous apportera plus de moments conviviaux et nous permettra de nous réunir.

Dans quelques semaines, le budget 2022 sera voté par le conseil municipal et il conviendra une fois de plus d'être particulièrement vigilant quant à la maîtrise de nos finances. Même si l'activité économique a redémarré mieux que prévu, il subsiste encore des incertitudes sur les finances nationales car celles-ci auront probablement un impact sur notre commune dans les mois à venir.

L'occasion m'est donnée, au travers de cette lettre d'information, de faire un point sur les principales actions qui ont pu être réalisées au cours de l'année 2021, mais aussi sur certains événements ayant eu lieu.

➤ La **rénovation de la rue de la Bellevue** : Les travaux d'assainissement et de l'eau ont été entièrement réalisés. Ils se poursuivront donc en 2022 par la réfection de la voirie et la mise en place d'un nouvel éclairage public (réalisation sur deux exercices budgétaires sans recourir à l'emprunt). L'intégralité des travaux devrait se terminer au cours du premier semestre 2022.

➤ La **réfection des trottoirs rue de la Gare et route de Pussemange** a été réalisée ainsi que les branchements électriques permettant les illuminations de Noël.

➤ En matière de communication, **notre nouveau site internet** a vu le jour en fin d'année 2021. Désormais, celui-ci est plus moderne et plus fonctionnel, il permettra à tous nos concitoyens d'avoir toutes les informations concernant la vie de



notre village mais aussi de mieux faire connaître le fonctionnement des différents services municipaux et des décisions prises par le conseil municipal. La communication sera renforcée par l'implantation prochainement d'un panneau d'affichage électronique et la réactivation de la page Facebook.

➤ 2021, c'est aussi la **création de deux nouvelles associations locales** : les TorÉcoliers dont la vocation est de contribuer au bien-être des enfants scolarisés à l'école de Gespunsart et His'Torés dont l'objectif est la participation à la sauvegarde de notre petit patrimoine matériel et immatériel. Toutes les deux vont concourir à améliorer l'attractivité et le dynamisme de notre commune et ainsi renforcer la vitalité de notre tissu associatif. Je tiens à cette occasion à remercier l'ensemble des associations qui ont su s'adapter et reprendre les animations mises à l'arrêt pendant quelques semaines.

➤ Le **label Commune Nature** nous a été décerné par le conseil régional Grand Est et l'agence Rhin-Meuse afin d'améliorer et préserver la qualité de l'eau. Pour notre commune cette distinction est récompensée par une démarche zéro phytosanitaire. Bravo aux agents municipaux pour leur implication et pour les solutions mises en œuvre pour l'environnement. Il reste encore des étapes à réaliser pour obtenir plusieurs libellules.

➤ Concernant les déchets ménagers, un **composteur collectif a été installé** près de la déchetterie. Comme vous le savez, celui-ci participe à la réduction du volume des déchets organiques. Ainsi, si vous souhaitez réduire vos déchets ménagers, il suffira de vous faire connaître auprès de la mairie. Si l'année 2021 a connu bien des difficultés notamment à cause du virus, espérons que 2022 nous apporte une bonne santé, mais aussi joie dans nos vies privée et professionnelle ou associative.

Le conseil municipal, l'ensemble du personnel et moi-même vous souhaitons **une bonne et heureuse année**,

Bien à vous,

**Gilles Michel**

## À venir

26 janvier ..... Don du sang à Nouzonville  
4 et 5 mars ..... Mardi Gras  
20 mars ..... Bourse multi-collections  
10 et 24 avril ..... Élections présidentielles  
16 avril ..... Boules en bois challenge Théo Lemaire

24 avril ..... Marche populaire internationale  
25 avril ..... Souvenir des Déportés  
1<sup>er</sup> mai ..... Brocante  
8 mai ..... Victoire 1945  
8 mai ..... Trail des Torés  
15 mai ..... Boules en bois challenge Alberteau Jacky  
4 juin ..... Boules en bois challenge Hervé Baudrillard

## Le Jour de la Nuit

Le 9 octobre, Romuald Cocu, 3<sup>e</sup> adjoint, et la commission des Bois a organisé l'événement *Le Jour de la Nuit : éteignons les lumières et rallumons les étoiles*, en partenariat avec le club de marche représenté par Gérard Liénard, « Les amis du parc » représentés par Patrick Maire et la commission des fêtes. Cette manifestation s'est effectuée à l'initiative du Parc Naturel Régional des Ardennes.



Ce sont plus de 60 participants qui ont pu profiter de cette belle soirée sur le thème de la pollution lumineuse en arpentant les rues de Gespunsart sous éclairage public, puis dans le noir et observer le ciel et ses étoiles. Cette balade commentée a démontré que l'éclairage n'était pas toujours nécessaire et a permis de redécouvrir notre rapport à la nuit. S'en est suivie la projection du documentaire *Mais où sont passées les lucioles ?* pour sensibiliser à la pollution lumineuse, démontrer qu'elle a un impact très concret sur le monde vivant et est d'ailleurs une des principales causes de la disparition des insectes. C'est aussi notre rapport au ciel étoilé qui est menacé. Les participants ont pu échanger sur le sujet, éclairés à la lumière naturelle des bougies et bûches embrasées, dans un espace magnifiquement décoré en dégustant des produits locaux.

## Concert d'automne

Le 24 octobre dernier, l'église Saint-Remy a accueilli des passionnés de musique, venus écouter et partager un moment musical, organisé par l'association « Les Grands Jeux de Gespunsart ». Le concert d'automne, autour des compositeurs de l'est de l'Europe, a été donné par le quatuor Potron, Pascale Rouet et Marie Denis.



Marie Denis est une jeune Torée, passionnée par l'orgue depuis son plus jeune âge, elle effectue de brillantes études musicales au conservatoire d'Ardenne Métropole de Charleville. Elle poursuit actuellement sa formation musicale, dans la filière professionnelle à Nancy. Marie est à l'aube d'une belle carrière dans le monde de l'orgue. Pascale Rouet, organiste-concertiste, est professeure d'orgue au conservatoire. Elle est également rédactrice en chef d'une revue musicale et produit des disques régulièrement salués par la critique. Le quatuor Potron regroupe quatre membres d'une famille unis par la même passion : la musique. Originaires des Ardennes, ils étudient la musique au conservatoire de Charleville puis de Reims.

## Naissance de deux nouvelles associations

### Les TorÉcoliers

Courant octobre, de jeunes parents se sont associés pour créer une nouvelle association « Les TorÉcoliers » dont l'objectif est de développer des projets à destination des enfants scolarisés à l'école de Gespunsart.



Les projets et les idées ne manquent pas, voici quelques exemples : le marché de Noël (voir plus loin l'article qui y est consacré) ; ventes diverses (calendriers, fleurs, gaufres) ; manifestations (Pâques, kermesse...)

La présidence est assurée par Mme Élodie Maissin et Mme Déborah Manon (vice-présidente), le secrétariat par Mme Mélanie Raulin Richard et la trésorerie par Mme Emmanuelle Gerber.

### His'Torés

Cette nouvelle association aura pour but la valorisation de notre patrimoine vernaculaire avec l'accompagnement de la Fondation du Patrimoine. Dans ses actions, His'Torés se fera porteur de projets pour la préservation et la mise en valeur de l'héritage du village : maintenir et restaurer notre patrimoine bâti, forestier et culturel.



La première assemblée générale s'est tenue le vendredi 26 novembre avec la présence de M. Yanny Hureaux. Les statuts de l'association ont été présentés, le conseil d'administration et le bureau ont été mis en place. Mme Virginie David a été élue présidente à l'unanimité.

Nous leur souhaitons une belle réussite.



## Des actions pour l'environnement

### Installation du composteur collectif

La commune a fait installer un composteur collectif près de la déchetterie par les jeunes de l'AAPH (Association Ardennaise de Promotion des Handicapés). Ce dispositif permet aux habitants en logement collectif ou ne disposant pas de jardin de composter leurs déchets. L'utilisation de ce composteur est possible depuis le 6 décembre, il faut s'inscrire en mairie, et ainsi récupérer le code qui permet d'ouvrir le bac destiné à récupérer les déchets.



Des panneaux explicatifs sont installés à proximité. L'agent communal en charge de la déchetterie gère également ce composteur et vous conseille si besoin. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur les sites d'Ardenne Métropole <https://ardenne-metropole.fr/2021/07/27/compostage-collectif-ou-partage> ou de Valodea <http://valodea.fr>

### Visite des plantations d'épicéas et de douglas

En 2017, la commune a adhéré et profité du programme de développement rural Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) en réalisant des plantations de douglas et d'épicéas sur les parcelles 1003 et 1004.

Courant novembre, le technicien forestier ainsi qu'un ingénieur de l'ONF, un agent de la DDT, accompagnés par le 3<sup>e</sup> adjoint Romuald Cocu ont visité ces parcelles. Les subventions sont versées si le taux de reprise du peuplement a atteint 85 % ; bonne nouvelle, l'équipe de vérification a mesuré un taux supérieur à celui-ci.



### La commune obtient sa première libellule

Comme relaté dans le dernier Gesp'Infos, le conseil municipal a décidé de participer à l'opération de distinction « Commune Nature » au titre de la démarche Eau et biodiversité portée par la région Grand Est et par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Cette démarche permet de labelliser des communes qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires et ayant mis en œuvre une politique de protection de la biodiversité.

La commission des Grands projets et environnement a donc constitué un dossier et expliqué les actions de la commune, comme la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage, le désherbage manuel, la non-utilisation de produits phytosanitaires, etc.

Le 2 décembre 2021, lors d'une réunion organisée pour la remise des labels pour les communes de notre région, le maire et le premier adjoint ont eu le plaisir de recevoir ce label et sa première libellule.



### Entretien des chemins

Début novembre, l'entreprise de Frédéric Romany a procédé à un important nettoyage de nos chemins qui a duré trois jours. Cet entretien permet d'éviter le rebouchage de nos fossés suite à l'accumulation de feuilles et de branches et ainsi favoriser l'évacuation des eaux. Il permet de faciliter l'accès aux véhicules des services techniques ainsi qu'aux riverains pour accéder à leurs terrains sans oublier l'impact paysager.



La commune possédait depuis plusieurs années un site web. Mais, avec l'évolution des technologies, les attentes des internautes, ce site ne permettait plus de répondre aux besoins actuels des utilisateurs. La municipalité actuelle a donc décidé de le moderniser et ainsi pouvoir accéder à de nouvelles fonctionnalités et services.

Ce projet a été confié à la commission de la Communication et de l'information, accompagnée et conseillée par un éditeur de site web Isics situé à Charleville-Mézières.

C'est un projet de plusieurs mois que de construire un nouveau site et un travail d'équipe, en plusieurs étapes :

- définir les besoins et les attentes des utilisateurs ainsi que les publics visés
- élaborer et valider les maquettes
- recevoir une formation à la gestion du site
- alimenter les pages et rubriques avec des contenus, des photos, des schémas...

Le bloc **Actualités**, cette partie permet d'informer sur les activités, les manifestations, l'actualité de la commune...

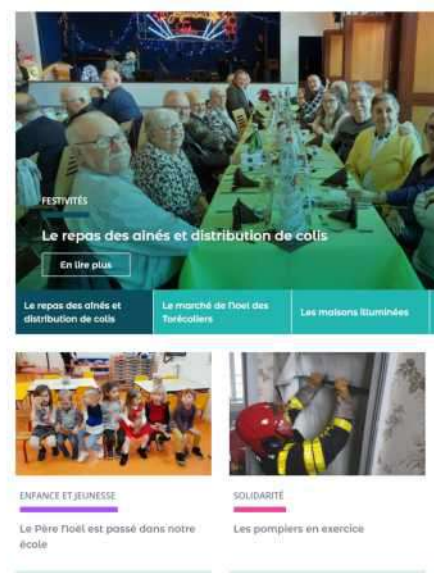
L'**Agenda** qui permet de voir les différentes manifestations prévues dans le village.

Le site web est un outil facile à utiliser et efficace pour mieux communiquer, qui se démarque par sa grande portée de diffusion des informations et les nombreuses possibilités d'animation.

Grâce à toutes les informations publiées en ligne, les élus se rapprochent de leurs administrés et leur rendent service au quotidien. Ces derniers peuvent accéder aux comptes-rendus des conseils municipaux, ils peuvent consulter les tarifs appliqués par la mairie pour divers services proposés et les horaires (ouverture, fermeture, évènements, échéances, etc.), accéder aux formulaires...

Ce site est destiné aux habitants du village, mais aussi aux nouveaux arrivants, aux touristes, aux amateurs d'histoire et de culture.

Il doit également permettre aux associations de communiquer sur leurs projets et manifestations, aux acteurs de la vie économique de décrire leur activité.





Un encart **Flash info** peut apparaître en haut et en rouge, uniquement en cas de communication urgente. Il permettra d'informer sur un événement ponctuel et non prévu.



Le **Menu principal** est constitué de quatre parties :

- **La mairie** : informations sur la municipalité, les comptes-rendus du conseil municipal...
- **Vivre à Gespunsart** : notre village au quotidien avec présentation de notre vie associative, économique, des structures pour nos petits Torés...
- **Accueil et découverte** : pages traitant de la culture, du patrimoine, de l'histoire et du tourisme
- **En un clic** : une page qui permet aux habitants d'avoir des informations et services du quotidien : horaires, formulaires, règlements...



À noter également l'activation de la page Facebook de la commune de Gespunsart pour une communication en ligne plus instantanée.



<https://www.facebook.com/Commune-de-Gespunsart-102724062278020/>



L'équipe de la Communication et de l'Information vous invite à consulter le site et reste à votre disposition pour tout complément. Si besoin, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [mairie@gespunsart.fr](mailto:mairie@gespunsart.fr)

HORAIRES D'OUVERTURES

Lundi au vendredi :  
10h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00



## Noël au village

### ★ En attendant Noël au centre aéré

Sur le thème « En attendant Noël », 19 enfants ont participé aux animations du centre aéré organisé par la municipalité, encadrés par la directrice Stéphanie Mathy et de deux animateurs Florence et Alexandre. Alors, pour attendre Noël, les enfants ont fait des activités manuelles pour créer des décorations et divers objets, des jeux. C'est au laser-game, bowling et plaine de jeux que les enfants ont fait une sortie extérieure et sont allés au cinéma. ★



### ★ Les maisons illuminées

Le 22 décembre, la commission Fêtes et vie associative et culturelle a arpenté le village en début de soirée pour repérer les maisons joliment éclairées. Bravo aux habitants des 37 maisons illuminées, pour leur originalité et leur créativité. La magie de Noël était bien au rendez-vous. La crise sanitaire ne permettant pas de se retrouver pour partager un moment convivial, une boîte de chocolats a été offerte. ★



### ★ Le marché de Noël des TorÉcoliers

L'association des TorÉcoliers a organisé son premier marché de Noël les 3 et 4 décembre. Il a connu un réel succès, et bon nombre des sujets fabriqués par les membres de l'association ont été vendus : les couronnes, les étoiles illuminées, les sujets en crochet... ★

L'association remercie les habitants, la municipalité et le député Pierre Cordier pour leur visite et leur soutien, et travaille déjà sur les projets de 2022.



### ★ Le concert de Noël

L'association « Les Grands Jeux de Gepsunsart » a organisé son concert de Noël le dimanche 12 décembre à 15h30 dans la Grande Salle des Fêtes. Nous avons pu entendre les chœurs des 6<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du collège Jean Macé de Charleville-Mézières, sous la direction de Sandrine Visse, ainsi que l'ensemble instrumental « Les amis des Torés » sous la direction de Lucie Chachereau et Romain Davazoglou. ★





## Le Père Noël est passé dans notre école

Cette année encore, le Père Noël a missionné la mairie pour sa traditionnelle distribution de chocolats auprès des enfants des différentes classes ; des tout-petits aux plus grands.

Les chocolats ont été confectionnés par notre artisan chocolatier de la boulangerie Lesieur, qui a également offert deux personnages de Noël. Les enfants ont apprécié cette visite, et nous leur souhaitons une bonne et heureuse année.



## Nos aînés à l'honneur

### Le repas des aînés et la distribution des colis

Comme tous les ans, la municipalité a offert le traditionnel repas aux aînés du village âgés de plus de 65 ans.



Quatre-vingts personnes ont pu profiter de cette belle journée festive orchestrée par la commission des Fêtes et vie associative et culturelle, et apprécier le repas du traiteur Fabrice Grossmann.

Pour celles et ceux qui ne souhaitent pas participer à cette journée, un colis a été offert sur inscription en mairie.



### Visite à notre doyenne et à notre doyen

Ce samedi 8 janvier 2022, le maire accompagné de Viviane pour la commission Fêtes et vie associative et culturelle ainsi que de Céline pour la commission Communication ont rendu visite à notre doyenne et à notre doyen.

Madame Péon fêtera ses 99 ans en avril, elle a reçu une composition florale violette (sa couleur préférée) ainsi qu'une boîte de chocolats.

Monsieur Noël, lui

aussi fêtera ses 99 ans au mois d'août, il a reçu une bouteille de champagne et une boîte de chocolats.



Nous avons pu échanger avec eux sur des moments de leur vie. Ils ont bien voulu nous livrer un des secrets de leur longévité et de leur bonne forme. Madame Péon prend

plaisir à boire de temps en temps un petit verre (de la taille d'un verre à goutte) d'alcool à la menthe, et pour Monsieur Noël : « Il faut éviter de se faire de la bile et éviter le stress ». Nous leur souhaitons une belle année 2022, une bonne santé et leur donnons rendez-vous début 2023.



Célia



## Mouvements de personnel

Célia Dichou prépare un CAP petite enfance. Elle a rejoint l'équipe en septembre 2021, en contrat d'apprentissage pour deux ans, en tant qu'Atsem aux côtés de Martine Crouchet.

Virginie Lebrun est arrivée début novembre 2021 en tant qu'agent d'accueil à la mairie. Elle vous accueille tous les après-midi. Bienvenue à elles.

Pamela Gilissen a quitté l'équipe d'Atsem en juin 2021 pour de nouveaux projets professionnels. Nous lui souhaitons une belle réussite.



Virginie

## Un stagiaire dans nos services techniques

La municipalité accueille un stagiaire de Gespunsart : Matys Picart. Il prépare un CAP peintre applicateur revêtement. Il est en stage dans les services techniques du 3 au 22 janvier sous la tutelle du 1<sup>er</sup> adjoint. Il procède au décapage et à la mise en peinture des volets de l'ancienne gare et de la nouvelle porte de garage près de l'église.



## Ramassage des ordures ménagères

À compter du 31 janvier 2022, dans le cadre de la réduction des déchets ménagers, la communauté d'agglomération Ardenne Métropole a modifié le rythme des collectes en passant d'une fois par semaine à deux fois par mois.

L'objectif est de réduire de 20 % l'enfouissement des déchets, en triant mieux et en utilisant mieux les composteurs individuels et collectifs.

Il a été constaté que le bac à ordures ménagères était moins souvent sorti. Autre constat, certains déchets sont mal triés (ex. : les bouteilles qui doivent être jetées dans les bennes à verre).

Ce changement concerne l'ensemble des communes d'Ardenne Métropole. Une application peut être téléchargée « mes déchets » (Ardenne Métropole). Elle regroupe l'ensemble des informations pratiques (géolocalisation point collecte benne à verre, calendrier de ramassage, horaires d'ouverture déchetterie...)

## Centre aéré

À cause des restrictions sanitaires dues à la circulation du virus du Covid, le centre aéré ne sera pas organisé durant les vacances scolaires de février.

## Collecte du verre à fin novembre 2021

Ardenne Métropole assure un suivi de la collecte du verre. Ce que nous constatons, c'est que la moyenne d'Ardenne Métropole (32,55 kg/hab./an) reste toujours inférieure à la moyenne ardennaise (36 kg/hab./an).

Concernant notre commune, nous pouvons nous féliciter de notre manière de trier le verre, car notre résultat de 58,26 kg/hab./an.

## Informations pratiques

- Horaires d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h ;  
téléphone : 03 24 53 85 16.
- Horaires d'ouverture de la déchèterie :  
Hiver (octobre à mars) : mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.  
Été (avril à septembre) : mercredi 8h-12h et 13h-18h, le samedi 8h-12h et 13h-17h.

Retrouvez plus d'informations  
et d'actualités sur le site

[www.gespunsart.fr](http://www.gespunsart.fr)

